

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES  
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS****Trente-septième session, Centre international de Conférences (CICG)  
Genève (Suisse), 14-18 juillet 2014****PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI DE LA PARTICIPATION AU CODEX****PREMIÈRE PARTIE*****Rapport annuel pour 2013*****A. INTRODUCTION**

Le présent rapport porte sur 2013, dixième année civile de mise en œuvre du Projet et Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex), et récapitule les principaux aspects techniques, financiers et opérationnels des activités du Fonds en 2013. On trouvera d'autres précisions sur les activités du Fonds fiduciaire du Codex et ses résultats sur le site Internet du Fonds<sup>1</sup>.

**B. ASPECTS TECHNIQUES*****Contexte***

Le Fonds fiduciaire a pour principal objectif d'aider les membres du Codex, qui sont des pays en développement ou en transition, à participer de plus près à l'élaboration de normes mondiales de qualité et de sécurité sanitaire des aliments par la Commission du Codex Alimentarius. Au 31 décembre 2013, le Codex comptait 186 membres (185 pays membres et une organisation membre, l'Union européenne). Lorsque le Fonds fiduciaire a été créé, en 2003, le Codex comptait 169 pays membres. Cent cinquante et un pays ont bénéficié de l'appui du Fonds fiduciaire du Codex.

Le Fonds fiduciaire du Codex est administré par l'OMS sous la direction d'un Groupe consultatif composé de hauts fonctionnaires de l'OMS et de la FAO. Le mandat du Groupe consultatif et sa composition au 31 décembre 2013 figurent à l'annexe A. Les principes d'après lesquels l'admissibilité des pays est déterminée et les critères fondamentaux d'acceptation pris en compte, tels qu'approuvés par la Commission du Codex Alimentarius, sont exposés dans le troisième rapport de situation (CX/EXEC 04/53/3). Ces principes sont restés en vigueur pour le cycle des demandes de soutien pour 2013, qui a démarré à la fin 2012.

En 2013, 92 pays membres du Codex pouvaient bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire. On trouvera à l'annexe B la liste des pays répartis dans les différents groupes pour 2013. Pour l'année civile 2013, et sur la base des décisions prises par le Groupe consultatif à sa vingt et unième réunion, qui a eu lieu le 14 décembre 2012, les ressources dont disposait le Fonds fiduciaire ont permis d'apporter un soutien aux pays pour leur participation aux réunions du Codex sur les bases suivantes:

<sup>1</sup> <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/>

Pays du Groupe 1A ( <i>pays les moins avancés</i> )	Cinq participations
Pays du Groupe 1B ( <i>pays à faible revenu et à développement humain faible ou moyen</i> )	Cinq participations
Pays du Groupe 2 ( <i>pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à développement humain moyen ou élevé</i> )	Quatre participations
Pays du Groupe 3A ( <i>pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain moyen</i> )	Deux participations
Pays du Groupe 3B ( <i>pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain élevé</i> )	Deux participations
Pays du Groupe 4 ( <i>pays les moins avancés<sup>2</sup> + petits États insulaires en développement<sup>3</sup> affranchis, ne bénéficiant plus du soutien ordinaire</i> )	Deux participations

### **Appui à l'Objectif 1 – Élargir la participation au Codex**

#### Appui à la participation en 2013

En réponse à l'appel à candidatures en 2013, 64 pays admissibles ont sollicité l'appui.

Les 28 pays admissibles qui n'ont pas présenté de demande sont les suivants:

- *Groupe 1: Afghanistan, Tchad, République populaire démocratique de Corée, Guinée équatoriale, Érythrée, Sao Tomé-et-Principe, Somalie et Tadjikistan*
- *Groupe 2: Iraq, Nauru et Ukraine*
- *Groupe 3: Azerbaïdjan, Brésil, Gabon, Jordanie, Namibie, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Venezuela (République bolivarienne du)*
- *Groupe 4: Cambodge, Îles Cook, Éthiopie, Fidji, Guyana, Haïti, Sainte-Lucie, Samoa et Suriname*

Le tableau 1 ci-après présente la répartition des pays éligibles à un soutien financier du Fonds fiduciaire, par groupe, et le nombre de pays de chaque groupe qui ont effectivement présenté une demande.

**Tableau 1 – Pourcentage de pays ayant présenté une demande en 2013 par groupe de pays**

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Nombre de pays admissibles	17	10	18	47
Nombre de pays ayant présenté une demande de soutien	9	7	10	38
Pourcentage de pays demandeurs par groupe	53 %	70 %	56 %	81 %

Le tableau 2 ci-après contient des informations sur les taux de participation des pays par région du Codex. Le nombre de pays admissibles en 2013 ayant reçu un soutien correspond aux pays dont les délégués se sont effectivement déplacés. Il convient de noter que l'aide fournie par le Fonds fiduciaire pour participer à des réunions ne repose pas sur la région du Codex mais sur les sous-groupes.

<sup>2</sup> Pays les moins avancés selon la liste officielle des Nations Unies.

<sup>3</sup> Petits États insulaires en développement selon la liste officielle des Nations Unies.

**Tableau 2 – Pourcentage de pays ayant reçu un soutien pour participer à des réunions en 2013 par région du Codex**

Région du Codex	Nombre de pays admissibles	Nombre de pays admissibles ayant reçu un soutien (qui ont fait effectivement le déplacement)	Pourcentage de pays ayant reçu un soutien
Afrique	39	24	62 %
Amérique latine et Caraïbes	15	7	47 %
Asie	11	6	55 %
Europe	11	6	55 %
Pacifique Sud-Ouest	10	3	30 %
Proche-Orient	6	4	67 %
<b>Total pour 2013</b>	<b>92</b>	<b>50</b>	<b>54 %</b>

À la fin de l'année 2013, 136 participants de 60 pays avaient reçu un soutien pour assister à 12 réunions du Codex, y compris deux réunions des Comités FAO/OMS de coordination régionale<sup>4</sup>. L'annexe C présente, par session, la liste des pays ayant reçu un appui en 2013. Comme par le passé, c'est la trente-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius qui a rassemblé le plus grand nombre de délégués en provenance de pays ayant reçu un appui financier. Sur 126 pays participants, 16 ont reçu un soutien de la part du Fonds fiduciaire du Codex (13 pour cent). La vingt et unième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments est la réunion du Codex à laquelle la participation des délégués en provenance de pays ayant reçu un appui financier a été la moins importante.

#### Rapports des participants

Conformément aux politiques et procédures du Fonds fiduciaire du Codex, les délégués ayant bénéficié d'un soutien pour participer à une réunion du Codex sont tenus de présenter un rapport au Fonds fiduciaire à l'aide du système de rapport en ligne dont l'usage a été institutionnalisé en 2009. L'un des critères d'acceptation des demandes de soutien en 2013 était que tous les rapports dus par les participants pour la période allant d'août 2011 à juillet 2012 avaient été soumis par le biais du système en ligne. Cette démarche fait partie des nouvelles mesures de l'assurance de qualité du processus de demande de soutien introduites en 2012, visant à assurer le respect des obligations en matière de rapport. Au moment de la rédaction du présent document, les rapports de 125 participants (72 pour cent) avaient été reçus pour la période concernée, ce qui représente une baisse de 13 pour cent par rapport à 2012.

Une analyse des rapports transmis par les participants pour l'ensemble de l'année 2011 est en cours et pourra être consultée sur le site Internet du Fonds fiduciaire du Codex. Une analyse des rapports pour l'année 2012 sera également effectuée en 2014.

#### **Appui à l'Objectif 2 – Renforcer la participation au Codex**

##### Ateliers et cours de formation FAO/OMS en 2013

En 2013, la FAO et l'OMS ont organisé, avec le soutien du Fonds fiduciaire, cinq formations dans trois régions du Codex. Au total, 188 participants ont ainsi pu bénéficier de cette formation. Les différentes formations sont énumérées ci-après.

<sup>4</sup> Comité de coordination du Codex pour l'Afrique, Comité de coordination du Codex pour le Proche-Orient.

### Région Afrique du Codex

- Atelier FAO/OMS sur les systèmes nationaux de contrôle alimentaire, Yaoundé (Cameroun), 28 janvier 2013.
- Atelier FAO/OMS sur l'application pratique du cadre de l'analyse des risques pour les pays de l'Union monétaire ouest-africaine – Cours 3: Surveillance et contrôle basés sur les risques, Cotonou (Bénin), 4-6 juin 2013.
- Atelier FAO/OMS/SADC destiné aux points de contact du Codex auprès des États membres de la SADC, sur la mise en œuvre des normes et des directives du Codex relatives aux produits frais, aux poissons et aux produits de la pêche, Maputo (Mozambique), 27-29 novembre 2013.

### Région Asie du Codex

- Atelier technique FAO/OMS sur l'analyse du risque chimique dans la filière alimentaire, Beijing (Chine), 13-16 mars 2013.

### Région Europe du Codex

- Atelier FAO/OMS sur le renforcement des capacités pour les activités du Codex dans les pays des Balkans, Zagreb (Croatie), 4-6 juin 2013.

Les activités de renforcement des capacités prévues par la FAO et l'OMS en 2014 avec l'appui du Fonds fiduciaire du Codex sont présentées dans le dix-huitième rapport de situation (voir la deuxième partie du présent document).

### *Renforcer les capacités pour une participation efficace au Codex en établissant des partenariats et des liens entre pays plus expérimentés et pays moins expérimentés.*

Comme indiqué dans le rapport annuel du Fonds fiduciaire du Codex de 2012<sup>5</sup>, la FAO et l'OMS ont continué à travailler l'an dernier avec les pays/organisations chefs de file<sup>6</sup> chargés d'élaborer les sept exemples pratiques sur l'établissement et l'application des critères microbiologiques, selon une approche associant des pays expérimentés à des pays moins expérimentés<sup>7</sup>, en vue de favoriser l'échange des connaissances et le renforcement des capacités. Afin que l'ensemble de ces documents soit accessible à un large public et sous un format facile à comprendre, une édition spéciale du journal *Food Control* est prévue en août 2014. Cette édition comprendra les exemples préparés, une synthèse de l'approche de «partenariat» utilisée dans l'élaboration de ces exemples et les enseignements tirés en vue d'utiliser à l'avenir cette approche pour renforcer les capacités favorisant une participation efficace au Codex. Ces exemples seront également publiés sur les sites Internet de la FAO et de l'OMS afin de bénéficier d'une large diffusion.

Par ailleurs, l'étude préliminaire commandée par le Fonds fiduciaire du Codex, qui passe en revue les publications relatives au partenariat, sera mise à disposition sur le site Internet du Fonds fiduciaire du Codex, étant donné sa pertinence, son applicabilité et l'utilisation possible du partenariat comme outil de renforcement des capacités favorisant une participation efficace au Codex.

### ***Appui à l'Objectif 3 – Renforcer les contributions scientifiques et techniques au Codex***

#### ***Projet FAO/OMS sur les mycotoxines dans le sorgho soutenu par le Fonds fiduciaire du Codex (2012-2014)***

À sa sixième session, le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments s'est vu transmettre un document présentant en détail l'historique et les objectifs du projet FAO/OMS sur les mycotoxines dans le sorgho (CX/CF 12/6/5 – Add.1). Ce document est lié aux débats en cours au sein de ce Comité sur la nécessité de fixer une limite maximale Codex (LM) sur les

<sup>5</sup> [http://ftp.fao.org/codex/Meetings/cac/cac36/cac36\\_14f.pdf](http://ftp.fao.org/codex/Meetings/cac/cac36/cac36_14f.pdf).

<sup>6</sup> Canada, Danemark, Union européenne, Fédération internationale de laiterie, Nouvelle-Zélande, États-Unis.

<sup>7</sup> Argentine, Bénin, Bolivie, Brésil, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Ghana, Inde, Kenya, Samoa, Thaïlande, Uruguay.

mycotoxines dans le sorgho. Ce projet a pour but d'aider les pays à produire des données qui pourront être transmises par le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments au Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires afin que ce dernier puisse réaliser une évaluation des risques détaillée, aux fins de l'établissement de LM pour certaines mycotoxines dans le sorgho.

Le projet FAO/OMS facilitera l'évaluation des types et des concentrations de mycotoxines dans le sorgho dans quatre grands pays producteurs et exportateurs de sorgho. Le projet, qui a démarré en 2012, est financé par la Commission européenne par le biais du Projet et Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex).

La FAO/l'OMS ont transmis un rapport de situation sur le projet à la septième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (voir CX/CF 13/7/3). Le présent document fait le point sur les derniers développements et sur les principales activités menées depuis la dernière session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments.

- **Collecte, préparation et envoi d'échantillons de sorgho.** Les trois collectes d'échantillons de sorgho, pris à différents stades dans la chaîne de production du sorgho en 2012 et 2013, se sont achevées en 2013 et se sont déroulées conformément au protocole d'échantillonnage préalablement défini et aux procédures de collecte des échantillons. Les trois périodes clés de collecte ont été: au moment de la récolte; juste avant la saison des pluies; avant la fin des stocks annuels. À chaque étape, les échantillons ont été préparés conformément aux procédures de préparation des échantillons préalablement définies. Ils ont été envoyés le 3 janvier 2014 au Laboratoire d'analyse alimentaire de l'Université de Gand (Belgique), pour être analysés. 367 échantillons ont été collectés au Burkina Faso, 380 en Éthiopie, 335 au Mali et 450 au Soudan.
- **Études des chaînes de valeur.** Parallèlement à la collecte des échantillons, les chaînes de valeur ont été analysées dans tous les pays dans le but de recueillir des informations sur les systèmes et les pratiques de production du sorgho dans chaque pays. Le degré d'avancement des études des chaînes de valeur dans les pays participant au projet est, au moment de la rédaction du présent document, le suivant:
  - Burkina Faso – Collecte des données, via des questionnaires, achevée en 2013. Les données doivent être saisies dans une base de données pour être analysées et le rapport doit être rédigé. Cela devrait être achevé au deuxième trimestre 2014.
  - Éthiopie – La collecte des données est en cours, le rapport préliminaire sur la première série de données a été présenté fin 2013. La deuxième série de collecte a démarré et le rapport définitif est attendu pour la fin du mois de mars 2014.
  - Mali – Les études du groupe de réflexion sont terminées. Le rapport est en cours de réalisation et sera achevé pour la fin du mois de février 2014.
  - Soudan – Les résultats des questionnaires soumis aux parties prenantes via des entretiens ont été analysés et le rapport a été publié en 2013. Des groupes de discussions sont prévus en février 2014 et le rapport définitif est attendu à la fin du mois d'avril 2014.
- **Présentation des rapports, surveillance et résolution des problèmes.** Deux rapports semestriels et un rapport intérimaire ont été transmis par Madame Kerstin Hell, coordinatrice, en 2013. Cette même année, des missions de suivi ont été menées à intervalles réguliers par la coordinatrice du projet et par les responsables de la FAO/de l'OMS dans les pays concernés. Des conférences téléphoniques ont été organisées en juillet, en octobre et en décembre 2013 afin de suivre et de superviser la livraison rapide des échantillons devant être analysés et d'assurer un suivi des problèmes affectant les analyses.

### Suivi des résultats du Fonds fiduciaire du Codex

Toutes les informations sur le suivi du Fonds fiduciaire du Codex, obtenues grâce au cadre de suivi et d'évaluation, sont disponibles dans le rapport de suivi de 2013 (voir **CX/CAC 14/37/13-add.1**). Les membres du Codex sont invités à examiner les informations et les analyses qu'il contient.

## C. ASPECTS FINANCIERS

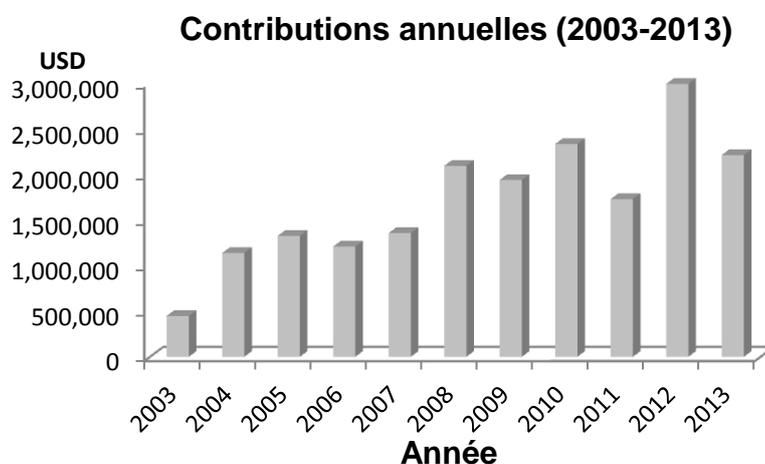
### 2003-2013

Afin de rendre compte intégralement de la situation financière, les informations données ci-après couvrent toute la période depuis la création du Fonds. Entre janvier 2003 et décembre 2013, 15 pays membres et la Commission européenne ont versé des contributions pour un montant total de **18 770 007 USD**.

**Tableau 3 – Contributions reçues (2003-décembre 2013)**

Donateur	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Allemagne			50 000	66 250	41 004	78 864	70 323	65 445		64 935	
Australie		27 906				48 040			105 660		
Canada	34 014	150 344	163 586	175 362		127 812			154 479		
Communauté européenne		348 570	366 340	229 746		593 464	618 486	372 222		661 558	658 409
États-Unis	168 000	85 000	157 893	60 292		841 220		450 000	482 337	178 750	
Finlande			58 824						71 225	49 752	
France						100 000					
Inde										15 000	15 000
Irlande	60 824	39 788					309 655				
Japon				80 000	130 000	130 000	130 000	130 000	120 000	90 000	100 000
Malaisie						10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Norvège	100 000	100 000	100 000	100 000		100 125					
Nouvelle-Zélande		35 770		33 040		67 253			30 000		15 718
Pays-Bas	50 000	50 000	50 000	50 000	73 746		77 720	588 235		1 176 470	588 235
Suède		281 960	381 194	416 089	894 210		725 689	720 949	758 150	750 187	746 045
Suisse	35 971	20 000			219 672						47 200

Donateur	Montant total reçu en USD
Allemagne	436 821
Australie	181 606
Canada	805 597
Commission européenne	3 848 795
États-Unis	2 423 492
Finlande	179 801
France	100 000
Inde	30 000
Irlande	410 267
Japon	910 000
Malaisie	60 000
Norvège	500 125
Nouvelle-Zélande	181 781
Pays-Bas	2 704 406
Suède	5 674 473
Suisse	322 843
<b>TOTAL</b>	<b>18 770 007</b>



Entre 2003 et 2013, le montant total des dépenses du Fonds fiduciaire du Codex s'est élevé à 17 121 003 USD (y compris les dépenses d'appui au programme).

**Tableau 4 – Répartition des dépenses cumulées du Fonds fiduciaire du Codex (hors dépenses d'appui)  
(2003-2013)**

<b>Appui aux pays bénéficiaires</b>		
Pays les moins avancés et pays à faible revenu (Obj. 1)	6 243 393	40 %
Pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure (Obj. 1)	3 423 041	22 %
Formation et renforcement des capacités Codex (Obj. 2)	1 832 576	12 %
Contributions scientifiques et techniques (Obj. 3)	639 714	4 %
Suivi et évaluation	332 802	2 %
Gestion et administration du projet	3 200 128	20 %

## **Annexe A**

### **Composition et fonctions du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire (CGTF) (au mois de décembre 2013)**

#### **FAO/Rome**

- M<sup>me</sup> Renata Clarke, Fonctionnaire principale, Service chargé du Codex et de la sécurité sanitaire des aliments, Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs
- M<sup>me</sup> Mary Kenny, Spécialiste de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, Service chargé du Codex et de la sécurité sanitaire des aliments, Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs

#### **OMS/Genève**

- M. Kazuaki Miyagishima, Directeur, Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses (Président)
- M<sup>me</sup> Catherine Mulholland, Administratrice du Fonds fiduciaire du Codex
- M<sup>me</sup> Angelika Tritscher, Coordinatrice, Évaluation et gestion des risques, Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses

#### **Conseillère du Bureau régional de l'OMS**

- M<sup>me</sup> Hilde Kruse, Directrice du programme pour la sécurité sanitaire des aliments, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe

#### **Secrétariat du Codex/Rome**

- M<sup>me</sup> Selma Doyran, Secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

#### **Personnes-ressources**

- M<sup>me</sup> Dominique di Biase, Fonctionnaire principale chargée de programme, Service de l'élaboration du programme de terrain, Département de la coopération technique, FAO
- M. Ilja Betlem, Juriste, Bureau du Conseiller juridique, FAO

#### **Fonctions du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire**

- Fixer les orientations stratégiques pour la mise en œuvre du Projet.
- Établir les principes directeurs et les critères encadrant les activités du Projet.
- S'assurer que le Projet respecte ces principes directeurs et critères et que les rapports requis sont présentés.
- Surveiller la conformité des activités du Projet avec les autres mécanismes de financement traitant de questions analogues et leur complémentarité.
- Suivre l'avancement du Projet et évaluer les réalisations.

## Annexe B

## GROUPES DE PAYS POUVANT PRÉTENDRE À UN SOUTIEN EN 2013

92 pays

Changements: la Jordanie, les Maldives et la Thaïlande sont passés du Groupe 2 au Groupe 3A (statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure). L'Algérie est passée du Groupe 3B au Groupe 3A en raison d'un développement humain moyen. Saint-Vincent-et-les Grenadines est passé du Groupe 3A au Groupe 3B (développement humain élevé).

## GROUPE 1 (17)

<b>Groupe 1A – Pays les moins avancés (PMA)</b> <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2011 (CNUCED).</i>	<b>Groupe 1B – Autres pays à faible revenu</b> <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2012 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2011 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Comores Djibouti Érythrée Guinée équatoriale Libéria Mozambique République centrafricaine Sao Tomé-et-Principe Somalie Tchad	<b>Afrique</b> -
<b>Asie</b> Afghanistan Bangladesh	<b>Asie</b> République populaire démocratique de Corée
<b>Europe</b> --	<b>Europe</b> Kirghizistan Tadjikistan
<b>Proche-Orient</b> Yémen	<b>Proche-Orient</b> --
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Kiribati	<b>Pacifique Sud-Ouest</b> --

## GROUPE 2 (10)

<i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2012 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2011 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Cap-Vert Congo, République du
<b>Asie</b> Pakistan
<b>Europe</b> Moldova, République de Ouzbékistan Turkménistan Ukraine

<b>Proche-Orient</b> Iraq
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Micronésie, États fédérés de Nauru, République de

**GROUPE 3 (18)**

<b>Groupe 3A</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2012 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2011 (PNUD).</i>	<b>Groupe 3B</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2012 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2011 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Afrique du Sud Gabon Namibie	<b>Afrique</b> Maurice
<b>Asie</b> Maldives Thaïlande	<b>Asie</b> --
<b>Europe</b> --	<b>Europe</b> Azerbaïdjan, République d' Biélorus Ex-République yougoslave de Macédoine Fédération de Russie Roumanie
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Brésil Grenade Saint-Vincent-et-les Grenadines Venezuela
<b>Proche-Orient</b> Algérie Jordanie	<b>Proche-Orient</b> Jamahiriya arabe libyenne

**GROUPE 4 (47)**

<i>Pays pouvant bénéficier de deux années supplémentaires de soutien à 50 pour cent pour assister à deux réunions prioritaires durant chaque année civile<sup>8</sup> (pays admissibles affranchis du Fonds fiduciaire entre 2007 et 2012 ou qui le seront à la fin 2012 et sont répertoriés parmi les pays les moins avancés (PMA) dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2011 (CNUCED) et/ou les petits États insulaires en développement par la Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).</i>
<b>Afrique (23 pays):</b> Angola (dernière année) Bénin Burkina Faso Burundi (dernière année) Éthiopie (dernière année) Gambie Guinée Guinée-Bissau (dernière année) Lesotho (dernière année)

<sup>8</sup> Les débats et les conclusions de la trente-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius peuvent être consultés sur [http://www.codexalimentarius.net/download/report/767/REP11\\_CACf.pdf](http://www.codexalimentarius.net/download/report/767/REP11_CACf.pdf) (paragraphe 216-236).

Madagascar (dernière année) Malawi Mali Mauritanie Niger (dernière année) Ouganda (dernière année) République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie (dernière année) Rwanda Sénégal (dernière année) Seychelles (dernière année) Sierra Leone Togo Zambie
<b>Asie (5 pays)</b> Bhoutan (dernière année) Cambodge (dernière année) Myanmar Népal (dernière année) République démocratique populaire lao (dernière année)
<b>Europe</b> --
<b>Amérique latine et Caraïbes (11 pays)</b> Antigua-et-Barbuda (dernière année) Belize (dernière année) Cuba (dernière année) Dominique Guyana Haïti Jamaïque (dernière année) République dominicaine (dernière année) Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie (dernière année) Suriname
<b>Proche-Orient (1 pays)</b> Soudan (dernière année)
<b>Pacifique Sud-Ouest (7 pays)</b> Fidji (dernière année) Îles Cook Îles Salomon (dernière année) Papouasie-Nouvelle-Guinée (dernière année) Samoa (dernière année) Tonga (dernière année) Vanuatu (dernière année)

**Pays «affranchis» du Fonds fiduciaire du Codex**

<b>2013 (20 affranchis)</b>	Arménie, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Dominique, Gambie, Géorgie, Guinée, Kazakhstan, Malawi, Mauritanie, Monténégro, Myanmar, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sierra Leone, Suriname
<b>2012 (18 affranchis)</b>	Albanie, Angola, Botswana, Cambodge, Cameroun, Éthiopie, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Nigéria, Sainte-Lucie, Samoa, Sénégal, République de Serbie, Îles Salomon, Sri Lanka, Vanuatu
<b>2011 (27 affranchis)</b>	Belize, Bhoutan, Burundi, Chine, Fidji, Ghana, Haïti, Inde, Indonésie, République démocratique populaire lao, Liban, Mali, Mongolie, Népal, Nicaragua, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Soudan, Swaziland, Togo, Tonga, Turquie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe
<b>2010 (7 affranchis)</b>	Égypte, Guyana, Honduras, Jamaïque, Philippines, République arabe syrienne, Îles Cook
<b>2009 (13 affranchis)</b>	Bolivie, Colombie, Croatie, Cuba, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Iran, Maroc, Paraguay, Pérou, Tunisie
<b>2008 (6 affranchis)</b>	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Chili, Mexique, Seychelles, Uruguay
<b>2007 (4 affranchis)</b>	Costa Rica, Lituanie, Panama, Pologne
<b>Nombre total de pays affranchis</b>	<b>95 pays</b>

**Pays admissibles ayant choisi de ne pas bénéficier  
du soutien du Fonds fiduciaire du Codex**

Malaisie (Pays donateur du Fonds fiduciaire du Codex)
---

## Annexe C

**Pays ayant bénéficié du soutien du Fonds fiduciaire du Codex  
Janvier-décembre 2013**

<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (septième session), Beyrouth (Liban), 21-25 janvier 2013</b> Soudan</p>
<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (vingtième session), Yaoundé (Cameroun), 29 janvier-1<sup>er</sup> février 2013</b> Angola Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cap-Vert Comores Côte d'Ivoire Djibouti Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Kenya Lesotho Madagascar Mali Maroc Mauritanie Niger Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo Sénégal Seychelles Swaziland Tchad Togo Zambie</p>
<p><b>Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (vingtième session), Chiang Mai (Thaïlande), 18-22 février 2013</b> Bangladesh Cap-Vert Dominique Lesotho Liban Zambie</p>
<p><b>Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (trente-quatrième session), Budapest (Hongrie), 4-8 mars 2013</b> Jamaïque Kirghizistan Maurice Moldova République centrafricaine</p>

**Comité du Codex sur les additifs alimentaires (quarante-cinquième session), Beijing (Chine), 18-22 mars 2013**

Angola  
Bénin  
Cuba  
Malawi  
Ouzbékistan  
Togo

**Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (septième session), Moscou (Fédération de Russie), 8-12 avril 2013**

Bénin  
Cap-Vert  
Ex-République yougoslave de Macédoine  
Libye  
Pakistan  
République dominicaine  
Soudan

**Comité du Codex sur les résidus de pesticides (quarante-cinquième session), Beijing (Chine), 6-11 mai 2013**

Bangladesh  
Bhoutan  
Djibouti  
Gambie  
Guinée  
Malawi  
Mali  
Moldova  
Sénégal  
Sierra Leone  
Yémen

**Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (quarante et unième session), Charlottetown (Canada), 14-17 mai 2013**

Algérie  
Grenade  
Mozambique  
Nicaragua  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Sainte-Lucie  
Trinité-et-Tobago

**Commission du Codex Alimentarius (trente-sixième session), Rome (Italie), 1-5 juillet 2013**

Bhoutan  
Burkina Faso  
Cuba  
Djibouti  
Guinée  
Jamaïque  
Kirghizistan  
Lesotho  
Mauritanie  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
République centrafricaine  
République démocratique du Congo  
Sénégal  
Yémen

**Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (vingt et unième session), Minneapolis (États-Unis d'Amérique), 26-30 août 2013**

Mozambique  
Thaïlande

**Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (trente-cinquième session), Bad Soden (Allemagne), 4-8 novembre 2013**

Ex-République yougoslave de Macédoine  
Mauritanie  
Ouzbékistan  
Yémen

**Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (trente-quatrième session), Hanoï (Viet Nam), 11-15 novembre 2013**

Algérie  
Cap-Vert  
Dominique  
Mali  
Mozambique  
Pakistan  
République centrafricaine  
République dominicaine  
République-Unie de Tanzanie  
Thaïlande

## DEUXIÈME PARTIE

### PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI DE LA PARTICIPATION AU CODEX

#### Dix-huitième rapport de situation (janvier-juin 2014)

#### A. INTRODUCTION

Le présent document est le dix-huitième rapport de situation du Projet et du Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex). Il porte sur les activités du premier semestre 2014 et fait suite aux informations communiquées dans le rapport annuel pour 2013.

#### B. ASPECTS TECHNIQUES

##### Candidatures en 2014 et appui à l'Objectif 1 – Élargir la participation au Codex

###### Résultats du processus de candidatures pour 2014

Pour bénéficier de l'appui du Fonds fiduciaire, les pays admissibles doivent transmettre un formulaire annuel de demande de soutien avant le 31 octobre de chaque année. La liste des pays admissibles et la mise à jour des sous-groupes de pays pouvant présenter une demande d'aide en 2014 figurent à l'annexe A.

Comme par le passé, l'«appel à candidatures» pour obtenir un soutien en 2014 a été largement diffusé en septembre 2013 par les moyens suivants: listes d'adresses électroniques du Codex; bureaux régionaux et nationaux de l'OMS et de la FAO; sites Internet de l'OMS, de la FAO, du Secrétariat du Codex et du Fonds fiduciaire du Codex; bulletins de l'OMS. Le Fonds fiduciaire du Codex a également envoyé directement un courrier électronique à tous les points de contact du Codex dans les pays admis à présenter une demande. Le cas échéant, les pays n'ayant pas transmis leur demande en temps voulu ont reçu un soutien supplémentaire de la part des fonctionnaires de la FAO et de l'OMS.

Trois pays ne pouvaient plus prétendre à un soutien en 2014 car considérés comme affranchis conformément au tableau de financement de contrepartie ci-après, ni être réintégrés dans le Fonds fiduciaire car ils ne répondaient pas non plus aux critères de soutien du nouveau Groupe 4.

- «Pays affranchis» du Groupe 2: Pakistan et Ouzbékistan
- «Pays affranchis» du Groupe 3: Algérie

**Tableau relatif au financement de contrepartie**

Groupe de pays	Année							
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
2	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %		
3A	0 %	50 %	50 %	50 %	100 %			
3B	0 %	50 %	50 %	100 %				
4	50 %	50 %	100 %					

Les pays concernés ont été informés de leur affranchissement définitif du Fonds fiduciaire par courriel envoyé au point de contact du Codex avec copie au bureau régional et bureau national compétents de l'OMS et de la FAO.

Les 54 pays admissibles ayant transmis une demande dans les temps impartis se répartissent comme suit:

- 12 pays sur les 16 pays admissibles du Groupe 1 (75 pour cent).
- 4 pays sur les 6 pays admissibles du Groupe 2 (67 pour cent).
- 11 pays sur les 18 pays admissibles du Groupe 3 (61 pour cent).
- 27 pays sur les 39 pays admissibles du Groupe 4 (69 pour cent).

La répartition des candidatures par région du Codex est la suivante:

**Tableau 1 – Répartition des demandes d'appui pour 2014 par région du Codex**

Région du Codex	Nombre de pays admissibles	Nombre de demandes reçues	Pourcentage de pays admissibles ayant présenté une demande
Afrique	37	25	68 %
Asie	9	6	67 %
Europe	9	8	89 %
Amérique latine et Caraïbes	11	5	45 %
Proche-Orient	4	2	50 %
Pacifique Sud-Ouest	9	8	89 %
<b>Total pour 2014</b>	<b>79</b>	<b>54</b>	<b>68 %</b>

Compte tenu du nombre de demandes reçues des différents sous-groupes de pays et des prévisions de liquidités pour 2014, à sa vingt-quatrième réunion tenue le 16 décembre 2013, le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire du Codex a réparti comme suit l'aide qui serait offerte en 2014:

- Groupe 1A            5 participations
- Groupe 1B            5 participations
- Groupe 2              4 participations
- Groupe 3A            3 participations
- Groupe 3B            2 participations
- Groupe 4              2 participations

Poursuivant ses efforts visant à assurer le respect des procédures de présentation des demandes et la qualité des demandes reçues, le Secrétariat du Fonds fiduciaire a examiné et évalué toutes les demandes émanant des pays pouvant prétendre à un soutien en fonction des critères suivants:

- Pays membre du Codex.
- Pays pouvant prétendre au financement du Fonds fiduciaire du Codex.
- Demande présentée par le point de contact du Codex.
- Réunions indiquées comme prioritaires valables.
- Choix motivé des réunions considérées comme prioritaires.
- Formulaire de demande rempli intégralement et signé par les participants désignés.
- Processus de présentation des demandes effectué en coordination avec les ministères pertinents, comme le démontrent les signatures des acteurs concernés.

- Participation de la FAO et/ou de l'OMS, comme le démontre(nt) la ou les signature(s) appropriée(s).
- Pays ayant rempli toutes ses obligations en matière de soumission de rapports des participants en utilisant le système de rapport en ligne.

Dans le cadre du processus d'examen en cours, toutes les demandes ne remplissant pas un ou plusieurs des critères susmentionnés ont été communiquées au point de contact du Codex dans le pays et/ou aux coordonnateurs des bureaux régionaux/nationaux de l'OMS et/ou de la FAO pour suivi et révision du formulaire de demande, le cas échéant. Le traitement des demandes ne prend fin que lorsque tous les critères sont remplis.

Au moment de la rédaction du présent rapport, les demandes de 41 pays avaient été déposées et acceptées et un soutien financier accordé pour 2014. Deux pays (le Tchad et le Tadjikistan) du Groupe 1 doivent encore transmettre des informations complémentaires avant de pouvoir recevoir un soutien financier en 2014. Onze pays ont vu leur soutien financier suspendu, car ils ne respectaient pas l'obligation en matière de financement de contrepartie.

Dans le cadre du processus d'examen concernant les pays réintégrés dans le Fonds fiduciaire du Codex au titre du nouveau Groupe 4, le Secrétariat du Fonds fiduciaire a vérifié si les pays de ce groupe ayant bénéficié d'un soutien en 2013 avaient pu remplir leurs obligations en matière de financement de contrepartie en 2012 et/ou 2013<sup>9</sup>. Lorsque ces obligations n'ont pas été remplies, le soutien accordé à ces pays a été suspendu en 2013. Durant l'année civile 2014, onze pays sont touchés par cette mesure et le Secrétariat du Fonds fiduciaire a expliqué cette décision aux points de contact du Codex concernés en décembre 2013. Comme en 2013, ces pays sont encouragés à utiliser l'année civile 2014 pour mobiliser le soutien (politique et financier) nécessaire pour assurer leur participation au Codex. Les pays du Groupe 4 ayant rempli leurs obligations en matière de financement de contrepartie pourront effectuer une demande auprès du Fonds fiduciaire du Codex pour obtenir un soutien financier en tant que membres du Groupe 4 pour leur deuxième et dernière année lors de la phase 2015 de demandes, qui sera la dernière année du Fonds fiduciaire du Codex. Cette mesure est conçue pour garantir que le Fonds fiduciaire du Codex continue d'accompagner les pays le plus longtemps possible. Elle souligne par ailleurs l'importance des efforts des pays visant à mettre en place, au niveau national, le soutien et les mécanismes qui permettront d'assurer une participation durable au Codex.

#### Soutien prévu à la participation au Codex en 2014

Pour la période allant de janvier à décembre 2014, il est prévu qu'environ 119 délégués de 41 pays bénéficient d'une aide afin de participer à 17 réunions et groupes de travail du Codex.

Les participants bénéficiant d'un soutien du Fonds fiduciaire du Codex en 2014 devraient être répartis comme suit: 69 pour cent en provenance de pays les moins avancés et d'autres pays à faible revenu; 13 pour cent de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure; et 18 pour cent de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. On trouvera à l'annexe B des informations détaillées sur les pays qui ont reçu un soutien du Fonds fiduciaire du Codex pour participer en 2014 aux réunions du Codex qui étaient présentées comme prioritaires dans leur demande. Cette annexe inclut les participations aux réunions du Codex entre le 1<sup>er</sup> janvier et le

---

<sup>9</sup> Conformément aux décisions prises par la Commission du Codex Alimentarius à sa trente-quatrième session, et en tenant compte des débats tenus au sein des comités régionaux de coordination en 2010 et en 2011, les pays du Groupe 4 peuvent prétendre à un soutien du Fonds fiduciaire pour deux participations au maximum durant l'année civile mais doivent assurer un financement de contrepartie du même niveau avec des fonds de sources nationales ou autres. Les pays du Groupe 4 ayant bénéficié d'un soutien financier pour la première fois en 2012 en tant que membres du Groupe 4, mais qui n'ont pas pu remplir leurs obligations en matière de financement de contrepartie au cours de l'année civile 2012, ont vu leur soutien suspendu en 2013. Ils ont été encouragés à utiliser l'année civile pour remplir leur obligation de soutenir deux participations au moyen de financements nationaux ou d'autres sources de financement. Lorsqu'ils se sont acquittés de cette obligation, ils ont de nouveau pu prétendre à un soutien pour leur deuxième et dernière année en 2014 en tant que membres du Groupe 4.

15 avril 2014 bénéficiant d'un soutien. Un rapport complet sur les participations bénéficiant d'un soutien du Codex pour l'année civile 2014 sera présenté dans le Rapport annuel pour 2014.

## **Appui à l'Objectif 2 – Renforcement des capacités Codex en 2014, avec le soutien du Fonds fiduciaire du Codex**

### Activités de formation et ateliers FAO/OMS

Sur la base des résultats du processus de planification conjointe FAO/OMS des activités de renforcement des capacités du Codex et des discussions en cours dans les régions, les formations et ateliers devant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex en 2014 sont les suivants:

#### ➤ **Région Afrique du Codex**

- Cours de formation FAO/OMS sur une participation efficace au Codex et l'utilisation des normes, des directives et des recommandations du Codex. Lieu à déterminer, octobre 2014.

#### ➤ **Région Asie du Codex**

- Atelier FAO/OMS (une journée) précédant le Comité de coordination du Codex pour l'Asie. Sujet à déterminer. Tokyo (Japon), 2 novembre 2014.

#### ➤ **Région Europe du Codex**

- Atelier de formation FAO/OMS de suivi sur le Codex pour les pays d'Asie centrale, Tadjikistan, fin août-début septembre 2014.
- Atelier FAO/OMS (une journée) précédant le Comité de coordination du Codex pour l'Europe. Sujet à déterminer. Pays-Bas, 29 septembre 2014.

#### ➤ **Région Amérique latine et Caraïbes du Codex**

- Atelier FAO/OMS (une journée) précédant le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes, sur l'inspection fondée sur l'analyse des risques: quelques exemples pratiques (provisoire). San José (Costa Rica), 9 novembre 2014.

#### ➤ **Région Proche-Orient du Codex**

- Atelier régional de formation FAO/OMS sur l'évaluation du risque chimique, Jordanie (provisoire), 6-9 octobre 2014 (provisoire).
- Atelier FAO/OMS sur l'évaluation et l'amélioration des contrôles officiels lors de l'importation et l'exportation de denrées alimentaires conformément aux principes et aux directives du Codex Alimentarius. Lieu à déterminer, octobre 2014.

#### ➤ **Région Pacifique Sud-Ouest du Codex**

- Atelier FAO/OMS (une journée) précédant le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest sur le renforcement des activités du Codex des membres de la région et la promotion d'une participation plus efficace au Codex. Kokopo (Papouasie-Nouvelle-Guinée), 22 septembre 2014.

## **Appui à l'Objectif 3 – Renforcer les contributions scientifiques et techniques au Codex des pays en développement**

### Projet FAO/OMS sur les mycotoxines dans le sorgho (2012-2014)

La présente section fait le point sur les activités qui seront menées en 2014 dans le cadre du projet FAO/OMS soutenu par le Fonds fiduciaire du Codex visant à collecter des données sur les mycotoxines dans le sorgho dans quatre pays (Burkina Faso, Éthiopie, Mali et Soudan) et doit être consultée en même temps que le texte y afférent qui figure dans le rapport annuel pour 2013 (voir première partie du présent document).

Les activités et les documents suivants sont attendus en 2014:

- Analyse de tous les échantillons par le laboratoire de Gand terminée en mars 2014.
- Rapport intérimaire pour la huitième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments en avril 2014.
- Élaboration de protocoles pour l'analyse des données au niveau national, suivis par les équipes des pays participants lors de l'analyse des résultats de leur pays.
- Achèvement des études sur la chaîne de valeur dans tous les pays participant au projet.
- Préparation de rapports nationaux présentant les résultats de l'analyse des données et des études sur la chaîne de valeur.
- Ateliers nationaux dans tous les pays participants en vue de présenter les résultats, les prochaines étapes et les actions pouvant être entreprises pour résoudre au niveau national la question de la contamination par les mycotoxines.
- Préparation de rapports consolidés résumant les principaux résultats obtenus dans les pays participants.

Le rapport définitif sera disponible à la neuvième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments, en 2015.

### **Suivi de l'avancement du projet et évaluation finale du projet**

En 2014, les données et les informations émanant du suivi régulier des réalisations du projet du Fonds fiduciaire du Codex et des résultats obtenus seront incluses dans le rapport de suivi du Fonds fiduciaire du Codex pour 2014.

L'évaluation finale du projet du Fonds fiduciaire du Codex aura lieu en 2014. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'équipe à laquelle doit être confiée l'évaluation du projet au nom de la FAO/de l'OMS et du Fonds fiduciaire du Codex était en cours de constitution. L'équipe d'évaluation devrait commencer son travail en mai 2014 et le rapport final d'évaluation devrait être approuvé par le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire en décembre 2014. Les membres du Codex seront informés des derniers développements regardant l'évaluation finale du projet à la trente-septième session de la Commission du Codex Alimentarius.

### **Examen d'une initiative succédant au Fonds fiduciaire du Codex**

La mission du Fonds fiduciaire du Codex s'achève en décembre 2015. Les Directeurs généraux de l'OMS et de la FAO se sont rencontrés en marge de la trente-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius en juillet 2013 et se sont prononcés en faveur d'une nouvelle initiative, qui prendrait la suite du projet existant pour une durée de 15 ans. L'OMS et la FAO ont reçu pour mission de travailler à l'élaboration d'un tel projet. Ce nouveau projet est actuellement enrichi des contributions des principales parties prenantes du Fonds fiduciaire du Codex. Des propositions seront faites à la trente-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius, lorsque seront présentés les résultats de l'évaluation finale du projet. Cette section du dix-huitième Rapport de situation informe les membres du Codex de l'état d'avancement du projet d'initiative de remplacement et présente les principales étapes du processus dans les mois à venir, ainsi que leurs dates.

***Discussions tenues jusqu'à présent***

- Juillet 2013 – les Directeurs généraux de l'OMS et de la FAO soutiennent la création d'une initiative succédant au projet existant.
- Juillet 2013 – les donateurs du Fonds fiduciaire du Codex engagent les premières discussions au sujet de l'initiative de remplacement au cours de la réunion annuelle des donateurs.
- Novembre 2013 – les conseillers régionaux sur la sécurité sanitaire des aliments mènent une réflexion sur l'initiative de remplacement au cours de la réunion des conseillers régionaux qui s'est tenue au siège de l'OMS.
- Janvier 2014 – les membres du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire appartenant à la FAO, à l'OMS et au Secrétariat du Codex mènent une réflexion sur l'initiative de remplacement.
- Janvier 2014 – les idées/commentaires transmis par les donateurs sont rassemblés dans un recueil et partagés avec les donateurs.
- Avril 2014 – session de réflexion entre les donateurs du Fonds fiduciaire du Codex en marge du Comité du Codex sur les principes généraux.

***Prochaines étapes prévues pour les discussions et processus de prise de décisions:***

- Juillet 2014 – à la trente-septième session de la Commission du Codex Alimentarius, la FAO/l'OMS présenteront aux membres du Codex les concepts préliminaires (objectifs et approche à suivre) de l'initiative de remplacement, issus des discussions qui se seront tenues à cette date, afin que les États membres apportent leur contribution.
- Juillet 2014 – une réunion en marge de la trente-septième session de la Commission du Codex Alimentarius se tiendra avec les pays bénéficiaires du Fonds fiduciaire du Codex, au cours de laquelle seront examinés les concepts préliminaires de l'initiative de remplacement.
- Juillet 2014 – consultation des donateurs du Fonds fiduciaire du Codex à la trente-septième session de la Commission du Codex Alimentarius.
- Septembre 2014-mars 2015 – contributions régionales et autres contributions de la part des parties prenantes considérées comme indispensables.
- Avril 2015 – la FAO/l'OMS mettent au point les propositions relatives à l'initiative de remplacement du Fonds fiduciaire du Codex.
- Juin-juillet 2015 – la FAO/l'OMS présentent des propositions relatives à l'initiative de remplacement du Fonds fiduciaire du Codex, pour examen et décision par les États membres à la trente-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius (à la soixante-dixième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius).

**C. ASPECTS FINANCIERS****Projections financières pour 2014**

Le solde reporté pour 2014 était de 1 649 004 d'USD. Les contributions comptabilisées comme étant reçues à l'OMS entre janvier et mars 2014, ainsi que celles attendues entre avril et décembre 2014 figurent dans le tableau 2 ci-après.

**Tableau 2**  
**Contributions reçues au 30 mars 2014 et contributions attendues d'avril à décembre 2014**

Donateur	Montant attendu/reçu	Montant attendu/reçu	Période couverte par l'accord
	(dans la devise de contribution)	(en USD)	
Canada	200 000 CAD	179 051	Accord de 2013 avec Santé Canada
Canada	200 000 CAD	180 995	Accord de 2014 avec le CIFA
Commission européenne	10 000 EUR	13 158	Dernier paiement pour les études de 2011 à 2013 sur les mycotoxines et le sorgho
Commission européenne	12 000 EUR	16 000	Dernier paiement pour la contribution à la participation pour 2011 à 2013
Commission européenne	213 000 EUR	293 793	Premier paiement sur l'accord 2014-2015
États-Unis	140 000 USD	140 000	Accord de 2013
États-Unis	100 480 USD	100 480	Trois paiements dans le cadre de l'accord général avec la FDA pour 2011-2016
Inde	15 000 USD	15 000	Troisième paiement pour 2014
Japon	50 000 USD	50 000	Accord 2013-2014 avec le Ministère de la santé
Suède	4 800 000 SEK	735 069	Cinquième et dernier paiement sur l'accord 2009-2013
Suisse	40 000 CHF	45 096	Accord de 2013
<b>Montant approximatif total reçu ou attendu</b>		<b>1 768 642 USD</b>	

Le solde reporté pour 2014, plus les contributions comptabilisées et les contributions escomptées figurant dans le tableau ci-dessus, porteront le montant total à environ 3 417 646 USD<sup>10</sup>.

Le budget prévisionnel du Fonds fiduciaire du Codex pour 2014, arrêté par le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire à sa vingt-quatrième réunion tenue le 16 décembre 2013, a été établi à 2,4 millions d'USD. Ce budget devrait permettre de financer:

- 1) la participation d'environ 119 délégués de 41 pays à 17 réunions et groupes de travail du Codex (pour répondre à l'Objectif 1 du Fonds fiduciaire – élargir la participation au Codex);
- 2) huit activités FAO/OMS de renforcement des capacités Codex organisées aux niveaux régional et sous-régional (pour répondre à l'Objectif 2 du Fonds fiduciaire – renforcer la participation au Codex);
- 3) la poursuite du soutien au projet FAO/OMS de collecte de données sur les mycotoxines dans le sorgho dans quatre pays en développement visant à renforcer les contributions techniques et scientifiques des pays en développement et des pays en transition (pour

<sup>10</sup> Comprend les accords pluriannuels lorsque les contributions sont attendues en 2014 et que les fonds seront utilisés sur plusieurs années.

répondre à l'Objectif 3 du Fonds fiduciaire – renforcer les contributions scientifiques et techniques au Codex);

- 4) le soutien à un projet FAO/OMS visant à recueillir des données et des informations à l'appui des normes du Codex. Certains sujets prioritaires sont actuellement à l'étude, notamment le nombre de cas de contamination par les aflatoxines dans le riz de certains pays en développement ou en transition (pour répondre à l'Objectif 3 du Fonds fiduciaire – renforcer les contributions scientifiques et techniques au Codex). Cette activité dépend de fonds supplémentaires à trouver auprès de la Commission européenne en 2014 ;
- 5) les dépenses de personnel et les frais administratifs supportés par le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex;
- 6) les dépenses liées au suivi régulier et à l'évaluation finale du projet du Fonds fiduciaire du Codex.

\*\*\*\*\*

## Annexe A

**GROUPES DE PAYS POUVANT PRÉTENDRE À UN SOUTIEN EN 2014****79 pays**

*Changements: la Fédération de Russie ne remplit plus les critères du groupe des pays à revenu élevé. Le Turkménistan et l'Iraq sont passés au Groupe 3A (statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure).*

**GROUPE 1**

<b>Groupe 1A – Pays les moins avancés (PMA)</b> <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2012 (CNUCED).</i>	<b>Groupe 1B – Autres pays à faible revenu</b> <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2013 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2012 (PNUD) *à l'exception de la République populaire démocratique de Corée, pour laquelle l'indice de développement humain n'est pas calculé.</i>
<b>Afrique</b> Comores Djibouti Érythrée Guinée équatoriale Libéria République centrafricaine Sao Tomé-et-Principe Somalie Tchad	<b>Afrique</b> --
<b>Asie</b> Afghanistan Bangladesh	<b>Asie</b> République populaire démocratique de Corée*
<b>Europe</b> --	<b>Europe</b> Kirghizistan Tadjikistan
<b>Proche-Orient</b> Yémen	<b>Proche-Orient</b> --
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Kiribati	<b>Pacifique Sud-Ouest</b> --

**GROUPE 2**

<i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2013 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2012 (PNUD) *à l'exception de Nauru, pour lequel l'indice de développement humain n'est pas calculé.</i>
<b>Afrique</b> Cap-Vert Congo, République du
<b>Asie</b> --
<b>Europe</b> Moldova, République de Ukraine
<b>Proche-Orient</b> --

**Pacifique Sud-Ouest**

Micronésie (États fédérés de)

Nauru, République de\*

**GROUPE 3**

<b>Groupe 3A</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2013 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2012 (PNUD).</i>	<b>Groupe 3B</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2013 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2012 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Afrique du Sud Gabon Namibie	<b>Afrique</b> Maurice
<b>Asie</b> Maldives Thaïlande	<b>Asie</b> --
<b>Europe</b> Turkménistan	<b>Europe</b> Azerbaïdjan, République d' Bélarus Ex-République yougoslave de Macédoine Roumanie
<b>Amérique latine et Caraïbes</b> --	<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Brésil Grenade Saint-Vincent-et-les Grenadines Venezuela
<b>Proche-Orient</b> Iraq Jordanie	<b>Proche-Orient</b> Jamahiriya arabe libyenne

**GROUPE 4**

*Pays pouvant bénéficier de deux années supplémentaires de soutien à 50 pour cent pour assister à deux réunions prioritaires durant chaque année civile<sup>11</sup> (pays admissibles affranchis du Fonds fiduciaire entre 2007 et 2013 ou qui le seront à la fin 2013 et sont répertoriés parmi les pays les moins avancés (PMA) dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2012 (CNUCED) et/ou les petits États insulaires en développement par la Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).*

**Afrique**

Angola (dernière année)

Bénin (dernière année)

Burkina Faso (dernière année)

Burundi (dernière année)

Éthiopie (dernière année)

Gambie

Guinée (dernière année)

Guinée-Bissau (dernière année)

Lesotho (dernière année)

Madagascar (dernière année)

Malawi (dernière année)

Mali (dernière année)

Mauritanie (dernière année)

<sup>11</sup> Les débats et les conclusions de la trente-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius peuvent être consultés sur [http://www.codexalimentarius.net/download/report/767/REP11\\_CACf.pdf](http://www.codexalimentarius.net/download/report/767/REP11_CACf.pdf) (paragraphe 216-236).

Mozambique Niger (dernière année) Ouganda (dernière année) République démocratique du Congo (dernière année) Rwanda Seychelles (dernière année) Sierra Leone (dernière année) Togo (dernière année) Zambie (dernière année)
<b>Asie</b> Cambodge (dernière année) Myanmar (dernière année) Népal (dernière année) République démocratique populaire lao (dernière année)
<b>Europe</b> --
<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Belize (dernière année) Dominique (dernière année) Guyana Haïti Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie (dernière année) Suriname
<b>Proche-Orient</b> --
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Fidji (dernière année) Îles Cook Îles Salomon (dernière année) Samoa (dernière année) Tonga (dernière année) Vanuatu (dernière année)

**Pays «affranchis» du Fonds fiduciaire du Codex**

<b>2014 (4 affranchis)</b>	Algérie, Mozambique, Pakistan, Ouzbékistan
<b>2013 (20 affranchis)</b>	Arménie, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Dominique, Gambie, Géorgie, Guinée, Kazakhstan, Malawi, Mauritanie, Monténégro, Myanmar, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sierra Leone, Suriname
<b>2012 (18 affranchis)</b>	Albanie, Angola, Botswana, Cambodge, Cameroun, Éthiopie, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Nigéria, Sainte-Lucie, Samoa, Sénégal, République de Serbie, Îles Salomon, Sri Lanka, Vanuatu
<b>2011 (27 affranchis)</b>	Belize, Bhoutan, Burundi, Chine, Fidji, Ghana, Haïti, Inde, Indonésie, République démocratique populaire lao, Liban, Mali, Mongolie, Népal, Nicaragua, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Soudan, Swaziland, Togo, Tonga, Turquie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe
<b>2010 (7 affranchis)</b>	Égypte, Guyana, Honduras, Jamaïque, Philippines, République arabe syrienne, Îles Cook
<b>2009 (13 affranchis)</b>	Bolivie, Colombie, Croatie, Cuba, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Iran, Maroc, Paraguay, Pérou, Tunisie
<b>2008 (6 affranchis)</b>	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Chili, Mexique, Seychelles, Uruguay
<b>2007 (4 affranchis)</b>	Costa Rica, Lituanie, Panama, Pologne
<b>Nombre total de pays affranchis</b>	<b>99 pays</b>

**Pays admissibles ayant choisi de ne pas bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex**

Malaisie (Pays donateur du Fonds fiduciaire du Codex)
---

## Annexe B

### Pays bénéficiant d'un soutien pour participer aux réunions du Codex en 2014

(Au 15 avril 2014, y compris la vingt-huitième session du Comité du Codex sur les principes généraux)

<p><b>Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires (première session), Kochi (Inde), 11-14 février 2014</b>  Comores  Djibouti  Dominique  Grenade</p>
<p><b>Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche (trente-troisième session), Bergen (Norvège), 17-21 février 2014</b>  Cap-Vert  Îles Cook  Jamahiriya arabe libyenne  Maldives, République des  Mauritanie  République centrafricaine</p>
<p><b>Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (dix-huitième session), Budapest (Hongrie), 3-7 mars 2014</b>  Bangladesh  République centrafricaine  Turkménistan</p>
<p><b>Comité du Codex sur les additifs alimentaires (quarante-sixième session), Hong Kong (Chine), 17-21 mars 2014</b>  Bénin  Ukraine</p>
<p><b>Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (huitième session), La Haye (Pays-Bas), 31 mars-4 avril 2013</b>  Bénin  Cap-Vert  Îles Cook  Mozambique</p>
<p><b>Comité du Codex sur les principes généraux (vingt-huitième session), Paris (France), 7-11 avril 2014</b>  Burundi  Comores  Kirghizistan  Moldova  République centrafricaine</p>